

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (D.P.G.F.)

LOT N° 1 : GROS-ŒUVRE



MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE BELZ

34, rue Général de Gaulle
56550 BELZ

MAITRE D'ŒUVRE

LE ROMANCER ARCHITECTURES

40, avenue de la Perrière
56100 LORIENT
Tél. : 06 15 76 23 52

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (D.P.G.F.)

AMENAGEMENT D'UNE ANCIENNE SALLE DE TENNIS POUR Y ACCUEILLIR L'ASSOCIATION "L'OUTIL EN MAIN" A BELZ (56)

LOT N° 1 : GROS-ŒUVRE

L'entrepreneur doit indiquer dans la colonne référence, les références des produits chiffrés dans son offre.

Dans le cas où l'entreprise n'indique pas de référence, le produit proposé au CCTP sera considéré comme accepté !

Le présent entrepreneur peut également apporter toutes les précisions qu'il juge nécessaire dans la colonne observations.

Afin de vérifier les quantités, le présent entrepreneur devra se référer au document "Minutes de métrés", joint à l'appel d'offre.

N°	Désignation	Réf. et Obs. de l'entreprise	U	Qté	Qté ent.	P. Unitaire	Montant HT
LOT N° 1	GROS-ŒUVRE						
1.2	DESCRIPTION DES OUVRAGES						
1.2.1	SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE		ens	1			
1.2.1.1	Plan d'installation de chantier		ft	1			
1.2.1.2	Clôture extérieure de chantier type "HERAS" ou équivalent		ml	20,00			
1.2.1.3	Portail d'accès		ft	1			
1.2.1.4	Aire de livraison		ft	1			
1.2.1.5	Panneau de chantier		ft	1			
1.2.1.6	Branchements provisoires		ft	1			
1.2.1.7	Sanitaires		ft	1			
1.2.1.8	Vestiaires		ft	1			
1.2.1.9	Réfectoire		ft	1			
1.2.1.10	Salle de réunion		ft	1			
1.2.1.11	Balisage du chantier et du public dans les zones chantiers		ft	1			
1.2.1.12	Mise en œuvre de protections collective		ft	1			
1.2.1.13	Gestion du compte Prorata		ft	1			
1.2.1.14	Constat d'huissier		ft	1			
Sous-Total HT de SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE							
1.2.2	ETUDE DE STRUCTURE		u	1			
1.2.3	TRAVAUX PREPARATOIRES						
1.2.3.1	Découpe et décapage de l'enrobé		m2	95,21			
1.2.3.2	Décapage de la terre végétale		m2	12,40			
Sous-Total HT de TRAVAUX PREPARATOIRES							
1.2.4	FOUILLES EN RIGOLES		m3	24,185			
1.2.5	FONDATIONS						
1.2.5.1	Béton de propreté et gros béton		m3	5,300			
1.2.5.2	Semelles filantes en béton armé		m3	4,818			
1.2.5.3	Reprise en sous-œuvre des massifs de fondations		u	4			
1.2.5.4	Radier béton armé		m2	12,40			
1.2.5.5	Préscléments de pieds de charpente		u	17			
1.2.5.6	Mise à la terre		ft	1			
Sous-Total HT de FONDATIONS							
1.2.6	INFRASTRUCTURE						
1.2.6.1	Maçonnerie d'agglos		m2	8,10			
1.2.6.2	Ouvrages en béton armé						
1.2.6.2.1	Chainages		m3	1,203			
1.2.6.2.2	Relevés sous façades en murs à ossature bois		m3	1,041			
Sous-Total HT de INFRASTRUCTURE							
1.2.7	RESEAUX						
1.2.7.1	Tranchée commune dans voirie existante		ml	150,00			
1.2.7.2	Réseau eaux usées et eaux vannes						
1.2.7.2.1	Canalisations en dallage		ml	26,53			
1.2.7.2.2	Regards						
1.2.7.2.2.1	Regard de sortie		u	1			
1.2.7.2.2.2	Regard de tringlage		u	1			
1.2.7.2.2.3	Regard collecteur		u	1			
1.2.7.2.3	Tranchée commune : Pour mémoire, prévue ci-avant		PM				
1.2.7.2.4	Canalisations dans tranchées communes		ml	155,00			
1.2.7.2.5	Pompes de relevage avec regard		u	1			
1.2.7.2.6	Raccordement sur le regard existant du réseau EU/EV		ens	1			
1.2.7.3	Réseau électricité, fibre optique et téléphone						
1.2.7.3.1	Pose seule du coffret ENEDIS		u	1			
1.2.7.3.2	Tranchée commune : Pour mémoire, prévue ci-avant		PM				
1.2.7.3.3	Fourreaux seuls						
1.2.7.3.3.1	Fourreaux Ø 42/45 pour alimentation téléphonique		ml	300,00			
1.2.7.3.3.2	Fourreaux Ø 80 pour alimentation fibre optique		ml	150,00			
1.2.7.3.3.3	Fourreaux Ø 150 pour alimentation électrique		ml	150,00			

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (D.P.G.F.)

**AMENAGEMENT D'UNE ANCIENNE SALLE DE TENNIS POUR Y ACCUEILLIR L'ASSOCIATION "L'OUTIL EN MAIN" A
BELZ (56)**

LOT N° 1 : GROS-ŒUVRE

L'entrepreneur doit indiquer dans la colonne référence, les références des produits chiffrés dans son offre.
 Dans le cas où l'entreprise n'indique pas de référence, le produit proposé au CCTP sera considéré comme accepté !
 Le présent entrepreneur peut également apporter toutes les précisions qu'il juge nécessaire dans la colonne observations.
 Afin de vérifier les quantités, le présent entrepreneur devra se référer au document "Minutes de métrés", joint à l'appel d'offre.

N°	Désignation	Réf. et Obs. de l'entreprise	U	Qté	Qté ent.	P. Unitaire	Montant HT
1.2.7.3.4	Fourreaux en dallage						
1.2.7.3.4.1	Fourreaux Ø 50 pour alimentation électrique de la cuisine		ml	6,50			
1.2.7.3.4.2	Fourreaux Ø 42/45 pour alimentation téléphonique		ml	5,30			
1.2.7.3.4.3	Fourreaux Ø 80 pour alimentation fibre optique		ml	2,65			
1.2.7.3.4.4	Fourreaux Ø 150 pour alimentation électrique		ml	2,65			
1.2.7.3.5	Chambre de tirage		u	3			
1.2.7.4	Réseau eau potable						
1.2.7.4.1	Citerneau pour comptage		u	1			
1.2.7.4.2	Tranchée commune : Pour mémoire, prévue ci-avant		PM				
1.2.7.4.3	Fourreau seul		ml	150,00			
1.2.7.4.4	Fourreau en dallage		ml	2,65			
1.2.7.5	Pénétrations des fourreaux à l'intérieur du bâtiment		ens	1			
Sous-Total HT de RESEAUX							
1.2.8	DALLAGE ISOLE SUR TERRE-PLEIN		m2	94,25			
1.2.8.1	Incidence pour surfaçage quartz		m2	70,18			
1.2.8.2	Membrane anti-radon		m2	94,25			
Sous-Total HT de DALLAGE ISOLE SUR TERRE-PLEIN							
1.2.9	RACCORDEMENT PERIPHERIQUE EN BETON		ml	46,26			
1.2.10	OUVRAGES DIVERS ET DE FINITIONS						
1.2.10.1	Seuils		ml	5,01			
1.2.10.2	Caniveaux		ml	4,00			
1.2.10.3	Coupure de capillarité		ml	46,26			
Sous-Total HT de OUVRAGES DIVERS ET DE FINITIONS							
Sous-Total HT de DESCRIPTION DES OUVRAGES							
MONTANT HT DU LOT N° 1 - GROS-ŒUVRE							

(Attention : dans le cas de rajouts de lignes il faut refaire la somme des sous totaux)

Nom de l'entreprise :
 Numéro de téléphone :
 Adresse mail :

Arrêté à la somme de (montant hors prestations supplémentaires) :

<u>Date</u>	Cachet et signature de l'entreprise

L'entrepreneur devra signaler avant la signature du marché, toutes erreurs, omissions ou contradictions normalement décelables par un homme de l'art, qu'il pourrait relever dans le quantitatif ou les pièces marchés.

Si l'entrepreneur constate une anomalie, il devra en intégrer le coût dans son offre (acte d'engagement) en la signalant par exemple, dans la colonne Référence et observations de l'entreprise,

afin d'attirer l'attention de la personne chargée de l'analyse des offres.

Si une anomalie était constatée après signature du marché, la discussion porterait sur l'ensemble du quantitatif et non sur le seul poste litigieux.